

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 29 septembre 2021

32 - 2021

L'an deux mille vingt et un, et le 29 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Peuple, Place de la Mairie, pour répondre aux obligations de protection sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, BOURLEZ Marie-Espérance, DUHAYER Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SEGUIER Virginie, SCHMITT Nathalie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry.

Procurations : MAURY Jean-François à BLANQUEFORT Jean.

Absent : RASSIER Jean-Marie.

Secrétaire de séance : SEGUIER Virginie.

Objet : Restauration des portes Bibal, Saint-Laurent et Saint-Pierre - Demande de subventions

Monsieur le Maire explique au Conseil que les portes Bibal, Saint-Laurent et Saint-Pierre sont inscrites dans le patrimoine d'intérêt communautaire de la CC Les Avant-Monts.

Il propose de lancer un chantier de restauration de ces portes et de les valoriser en mettant à jour le document « Les portes du temps », qui en fait la présentation, et de revoir la signalétique de ce circuit patrimonial.

Aussi, afin de financer ce projet, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Pays Haut Languedoc et Vignobles, au travers du programme LEADER, et du Conseil Départemental de l'Hérault.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Maire à préparer le plan de financement et à solliciter une subvention auprès des services du Pays Haut Languedoc et Vignobles et du Conseil Départemental de l'Hérault ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document utile à cette demande.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

